



Juillet 2019

Projet de Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)

Bilan de la concertation



Une région **attractive**, des **territoires** moteurs,
un développement **équilibré**.



www.legranddessein.fr

Ce document vise à présenter le bilan de la procédure de concertation organisée par la Région Hauts-de-France dans le cadre de l'élaboration du projet de Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets - PRPGD des Hauts-de-France.

1 – Cadre général de l'organisation de la concertation

L'élaboration du PRPGD s'est faite sur une période de deux années. Elle s'est inscrite dans une démarche importante de concertation.

- **L'élaboration du plan s'est organisée autour de quatre phases :**
 - L'état des lieux, l'analyse de la prévention et de la gestion actuelle des déchets en Hauts-de-France sur la base des données transmises par les différents acteurs (ADEME, DREAL, Fédérations professionnelles, Cellule Economique Régionale de la Construction (CERC), Chambres consulaires, ...)
 - La prospective
 - L'élaboration de la planification des déchets et définition d'objectifs
 - L'évaluation environnementale du PRPGD.

La Région a souhaité mettre en place une large concertation afin de présenter un document final le plus consensuel possible tout en souhaitant impulser des dynamiques autour de la gestion des déchets allant au-delà des obligations réglementaires.

- **Les principes généraux de la concertation**, qui ont permis d'élaborer un état des lieux ainsi que 20 orientations partagées, se sont établis sur les bases d'une volonté de :
 - Positionner l'action régionale en matière de déchets autour des objectifs stratégiques qui visent à renforcer les filières du déchet par **le développement de l'économie circulaire**, et favoriser une **économie du « zéro déchet, zéro gaspillage »** sur l'ensemble du territoire ;
 - Conduire les exercices de planification du PRPGD et du SRADDET en parallèle, permettant de mutualiser au maximum les moyens, procédures et délais ;
 - Construire le PRPGD autour d'une **approche partagée et transversale**. Les principes de cette approche se fondent autour :
 - D'un partenariat consensuel avec tous les acteurs du déchet pour contribuer de manière pragmatique à une co-écriture de la politique régionale ;
 - D'enjeux inscrits dans le cadre d'une démarche plus large sur l'économie circulaire et son potentiel de développement et d'innovation en lien avec les objectifs de la TRI et le SRDEII ;
 - D'enjeux industriels du secteur du déchet avec le Haut-Commissariat à la ré-industrialisation des Hauts-de-France ;
 - De réflexions avec les régions européennes frontalières sur des enjeux communs notamment en matière de développement de filières matières à haute valeur ajoutée et de possibles actions concertées ;

2 – Présentation de l'organisation de la concertation

La concertation mise en place par la Région s'est appuyée sur la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du PRPGD (CCES) ainsi que sur différents ateliers et groupes de travail regroupés autour de thématiques ou de problématiques liées à l'élaboration du document de planification.

L'ensemble de ces instances de débat a alimenté la réflexion amont sur les différentes phases de travail, valider les éléments présentés et orienter les travaux du plan.

- **La Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du PRPGD Hauts-de-France**

Conformément à l'article R 541-21 du code de l'environnement, dans chaque région, une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi doit être constituée. Sa composition et ses modalités de fonctionnement sont fixées par le Président de la Région. Elle comporte au moins des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements compétents en matière de collecte et de traitement de déchets, de l'Etat, des organismes publics concernés, des organisations professionnelles concernées, des éco-organismes et des associations agréées de protection de l'environnement et des personnes qualifiées.

- **Les ateliers techniques,**

Ces ateliers ont réuni des représentants des organismes membres de la CCES Hauts-de-France ainsi que des acteurs publics et privés concernés par la thématique.

Les ateliers thématiques ont traité des sujets suivants :

- Déchets ménagers et assimilés - DMA
- Déchets d'activité économique - DAE
- Biodéchets
- Déchets du bâtiment et des travaux publics - BTP
- Déchets dangereux - DD
- Déchets non dangereux - DND
- Economie circulaire

- **Les réunions thématiques**

Sur le même principe que les ateliers, ces réunions thématiques étaient ouvertes aux membres de la CCES ainsi qu'aux différents organismes privés et publics concernés par le sujet.

Les réunions thématiques ont traité des sujets suivants :

- Installation de stockage de déchets non dangereux - ISDND
- Centres de valorisation énergétique - CVE
- BTP et grands travaux
- **Des réunions spécifiques** ont en complément été organisées à destination des établissements publics de coopération intercommunale
- **Une consultation citoyenne** a été menée en avril 2019

La Région a souhaité mettre en place une consultation citoyenne sur le thème des déchets ménagers

- **70 contributions** ont également été reçues par la région dans le cadre de cette concertation

3 - Bilan de la concertation

3.1 – Bilan des CCES

- CCES du 15 mai 2017

La première CCES mise en place a permis d'aborder le contenu et les modalités d'élaboration du PRPGD ainsi que son calendrier de réalisation. Elle a validé le règlement intérieur ainsi que son rôle. Une présentation de la planification des déchets en cours, avant approbation du PRPGD, a été présentée. Les premières données chiffrées ont été portées à connaissance de la commission ainsi que la méthodologie de contribution aux travaux du PRPGD.

- CCES du 18 décembre 2017

La CCES a examiné les 16 plans déchets du territoire régional. Trois ont fait l'objet d'un examen approfondi à savoir les Plans d'Élimination des Déchets Ménagers du Nord, de la Somme et le Plan d'élimination des Déchets dangereux de Picardie.

Une présentation du volet prospectif a été faite sur la base d'un scénario « tendanciel » et d'un scénario visant l'atteinte des objectifs de la loi Transition Ecologique et Croissance verte. Les grands axes stratégiques de prévention et de gestion ont été abordés sur la base de la réduction des déchets, de la rationalisation de la gestion des déchets et de la promotion d'un plan d'actions ambitieux autour de l'économie circulaire.

- CCES du 19 mars 2018

Cette Commission a été consacrée spécifiquement au plan d'actions en faveur de l'économie circulaire. Les six filières du plan ont été présentées :

- la filière ressources-matières « Plastiques »,
- la filière ressources-matières « Terres rares et Métaux stratégiques »,
- la filière ressources-matières « Sédiments »,
- la filière ressources-matières « Textiles »,
- la filière ressources-matières « Biodéchets et coproduits »,
- la filière ressources-matières « issues des déchets du BTP »

- **CCES du 28 mai 2018**

La CCES a traité des questions d'évaluation environnementale et de planification de la gestion des déchets. La présentation de l'évaluation environnementale s'est faite sur la base d'un état des lieux de l'environnement en Hauts-de-France, de différents scénarii du plan basés sur l'absence d'action, de la justification des choix de planification et de prise en compte de mesures basées sur le principe « évitement, réduction et compensation ». Les axes stratégiques d'élaboration du PRPGD ont été abordés. Ils visent à déployer l'économie circulaire à grande échelle, améliorer la valorisation énergétique, accompagner la mutation de la filière économique des déchets et animer des dynamiques régionales.

- **CCES du 15 octobre 2018**

Cette Commission Consultative était consacrée à la validation du projet de PRPGD et de son rapport environnemental. Après présentation et débats, ces deux documents ont été approuvés. Une présentation de la procédure d'adoption finale a été présentée. Elle est basée sur une consultation administrative, l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale et d'une enquête publique.

3.2 – Ateliers techniques

Les objectifs des ateliers étaient de renforcer la connaissance en présentant aux acteurs régionaux l'état des lieux et les données manquantes pour les inciter à contribuer à leur actualisation ; d'identifier les enjeux des différents secteurs du déchet, les éventuels points durs et les premières pistes d'action que pourraient proposer les acteurs. Ces ateliers étaient ouverts aux membres de la CCES ainsi qu'à tous les acteurs du déchet : fédérations professionnelles des domaines de l'industrie, du bâtiment, du recyclage et de la santé, les entreprises de traitement des déchets dangereux, des déchets du BTP, les collectivités donneurs d'ordre, les acteurs de l'innovation, les associations environnementales, les antennes territoriales des chambres consulaires, l'agence régionale de santé...

Les ateliers ont été axés autour de la planification « déchets » et le « plan d'action économie circulaire » afin d'en permettre la bonne articulation et complémentarité.

- **Déchets Ménagers et Assimilés et Déchets non Dangereux**

. **Atelier du 7 juillet 2017**

Cet atelier a permis d'aborder l'ensemble des étapes de la gestion et de la réduction des volumes des déchets non dangereux issus des DMA ainsi que des DAE. Après une présentation par la DREAL de la situation régionale au regard de la gestion des déchets non dangereux, ont été traités les questions de réduction à la source par la mise en place des programmes locaux de prévention des déchets par l'ADEME, de l'économie circulaire par le CRCI, de l'évolution du tri des DMA en particulier dans le contexte de l'extension des consignes de tri par CITEO et de la tarification incitative mise en place au niveau de la Communauté de Commune de l'Aire Cantilienne.

. **Atelier du 13 novembre 2017**

Cet atelier était consacré à la problématique d'extension des consignes de tri. Pour faire face à cette évolution des déchets entrant dans les unités, les centres de tri devront techniquement être adaptés. Lors de cet atelier, les interventions ont porté sur des présentations techniques

assurées par l'ADEME, CITEO ainsi que par le SIAVED qui projette une extension des consignes de tri aux emballages plastiques.

- **Déchets d'Activité Economique**

Les objectifs de cet atelier étaient de présenter le gisement global de DAE, les perspectives d'évolution des volumes à gérer ainsi que les modes de valorisation. Des propositions de recommandations au titre du PRPGD ont été définies sur les bases de la prévention, du développement du tri et de l'accroissement du taux de valorisation.

- **Biodéchets**

. **Atelier du 7 juillet 2017**

Dans le cadre de cet atelier ont été traitées les questions de la connaissance des gisements de biodéchets et de leurs flux. Un travail d'inventaire a également été mené autour des modes de valorisation des biodéchets et de la hiérarchisation des usages.

. **Atelier du 13 novembre 2017**

Après une présentation générale concernant la définition des biodéchets, le gisement estimé et les attendus réglementaires, cet atelier s'est organisé autour des biodéchets issus des DMA et des biodéchets issus des DAE. Concernant le volet DMA, les questions abordées ont concerné le renforcement de la prévention, la mise en place du tri à la source, la présentation d'hypothèses de prospective. Concernant le secteur des DAE, l'atelier a abordé la question du renforcement de la prévention des biodéchets et du tri.

- **Déchets du BTP**

. **Ateliers des 17 et 26 juin 2017**

Ces réunions avaient pour objet de présenter l'état des lieux des déchets du BTP et du bâtiment. Les modalités de collecte et de reprises des déchets du BTP ont été abordées avec un point particulier sur les déchetteries professionnelles. La question de la gestion des sédiments a fait également l'objet d'une communication lors de cet atelier.

. **Atelier du 14 novembre 2017**

Cet atelier a été l'occasion de présenter les résultats de l'enquête concernant les déchetteries professionnelles. L'exemple de la déchetterie professionnelle d'ORTEC Environnement a été présenté. La filière recyclage dans le domaine routier a fait l'objet également d'une présentation.

- **Déchets dangereux**

. **Atelier du 3 juillet 2017**

Dans un premier temps, un état des lieux des déchets dangereux en Hauts-de-France a été présenté. Les typologies de déchets dangereux ont ensuite été abordées selon leurs sources : déchets industriels dangereux, déchets diffus des ménages, déchets des activités de soin à risque infectieux ainsi que la problématique liée à l'amiante.

. Atelier du 14 novembre 2017

Cet atelier était consacré à la présentation par les services d'inspection des installations classées des sites illégaux de traitement des déchets de véhicules hors d'usage et des déchets d'équipements électriques et électroniques. La filière à responsabilité élargie des producteurs de déchets d'équipement électriques et électronique a été présentée par Eco-systèmes.

- Economie circulaire

. Atelier du 13 septembre 2017

Cet atelier a permis de présenter les éléments généraux de cadrage du Plan Régional d'Actions en faveur de l'Economie Circulaire – PRAEC en particulier sur les notions de gestion des déchets et production de matières premières. Une présentation des modalités d'organisation de la concertation et des objectifs à atteindre a été discutée.

. Ateliers des 9, 13 et 14 novembre 2017

Ces journées ont été organisées autour de sous-ateliers par filière d'économie circulaire auxquels étaient conviés les acteurs économiques concernés. Ces groupes de travail ont traité par spécialité les filières sédiments, terres rares, plastiques, textiles, biodéchets, bois b et BTP.

. Atelier du 20 novembre 2017

Lors de cet atelier ont été présentés les synthèses des débats des groupes de travail organisés par filière : textiles, plastiques, terres rares, biodéchets, bois b, BTP, sédiments.

3.3 – Réunions thématiques

- Réunions thématiques ISDND

. Réunion du 5 décembre 2017

Cette première réunion thématique concernant les ISDND a été consacrée aux données générales liées à ces installations (Gisements traités, capacités annuelles régionales, présentation cartographique...). Elle a permis une discussion sur les objectifs de stockage à horizon 2025. Les avis des exploitants ont été exprimés (contraintes, prévision d'évolution des gisements, possibilités de prolongation des installations...)

. Réunion du 19 janvier 2018

Cette réunion a permis de déterminer les données de référence (tonnages, perspectives de réduction des capacités à échéance de 2020, 2025 et 2030). Les acteurs industriels ont pu s'exprimer. Les questions de principes de proximité, d'autosuffisance et d'équilibre des territoires et de la situation des régions voisines ont été abordées. Les perspectives de gestion de l'amiante et des terres polluées ont également été traitées lors de cette réunion technique.

. Réunion du 29 mars 2018

La réunion a permis de préparer les recommandations de la planification sur la base du principe de limitation du stockage, sur les particularités des territoires, sur l'engagement des acteurs industriels du stockage ainsi que sur l'amplification du tri amont.

. Réunion du 4 juin 2018

Cette réunion a permis de finaliser, après débat avec l'ensemble des participants, le projet d'orientation n°14 qui vise à limiter la part des déchets destinée aux installations de stockage de déchets inertes en fonction des besoins et en limiter des impacts.

- Réunion thématiques CVE

. Réunion du 19 février 2018

L'objectif de cette première réunion concernait l'évolution possible de cette filière régionale de traitement des déchets et des perspectives d'évolution des installations. Le contexte réglementaire et les données régionales ont été présentés ainsi que les calculs des performances énergétiques. Cette réunion a permis de débattre sur les données des gisements, les perspectives d'amélioration des performances énergétiques ainsi que sur l'évolution des gisements à traiter.

. Réunion du 26 février 2018

Cette seconde réunion thématique consacrée au CVE a permis de consolider les données régionales et de définir la place de la valorisation matière et de la limitation du stockage. Les recommandations de la planification ont été abordées sur les enjeux de performance énergétique, de rationalisation des installations d'incinération et de lien avec l'évaluation environnementale

- Réunion thématique Grands travaux du 6 juin 2018

Cette réunion avait pour objectif d'examiner les projets de grands travaux qui pourraient impacter les installations de stockage de la région Hauts-de-France. Les programmes présentés sont ceux de la société du Grand Paris Express, de la mise au gabarit de l'Oise (Mageo) et de la Société du Canal Seine Nord Europe. Les principes abordés sont ceux de la traçabilité, de l'utilisation de transports alternatifs et de valorisation. Au cours de cette réunion les éléments de cadrage de l'Orientation 14 visant à limiter la part des déchets inertes en installation de stockage ont été abordés

- Focus sur les déchets importés des travaux du Grand Paris

Deux réunions techniques avec le Département de l'Oise ont été organisées le 22 mars et 1^{er} octobre 2018 sur la thématique du stockage des déchets inertes sur ce territoire au regard des importations des chantiers du Grand Paris. Lors de ces deux réunions de travail ; une présentation des installations de stockage et de valorisation des déchets inertes a été effectuée ainsi que l'évolution des capacités par rapport aux besoins sur la durée de l'exercice.

En complément, une réunion entre les élus des deux Régions concernées à savoir l'Île-de-France et la Région Hauts-de-France a été organisée le 13 janvier 2019. Elle a permis de valider la cohérence entre les PRPGD concernés. Elle a permis également de compléter les

orientations et les prescriptions du PRGD des Hauts-de-France sur la problématique des transports, de l'équilibrage territorial des capacités de stockage des déchets inertes et des avis formulés sur les demandes d'ouverture de nouvelles ISDI.

Le 28 mai dernier, s'est tenue à Paris une réunion organisée par les Dreal Hauts-de-France et Ile-de-France afin d'auditionner la Société du Grand Paris sur la gestion de leur déblais et de leur terres extraits .Les élus de la Région Hauts-de-France et du Département de l'Oise participaient également à cette réunion de travail.

3.4 – Réunions spécifiques des établissements publics de coopération intercommunale(EPCI) des Hauts-de-France

- Réunion EPCI du 10 juillet 2017

L'objet de cette réunion était d'inviter l'ensemble des intercommunalités ayant compétence dans le domaine de la collecte et de la gestion des déchets afin de présenter le projet de PRPGD et de recueillir leurs contributions. Cette rencontre a permis un débat ouvert avec l'ensemble de ces acteurs qui ne siègent pas pour bon nombre au sein de la CCES.

- Réunion EPCI du 9 avril 2018

Cette réunion des EPCI avait pour objet de présenter un point d'avancement du PRPGD et de répondre aux interrogations des participants.

3.5 – Bilan de la Consultation des habitants

La Région a organisé une consultation des habitants des Hauts de France dans le cadre de l'élaboration du projet de PRPGD. Cette consultation s'est déroulée **sur internet du 5 au 29 avril 2019** et a recueilli 2255 réponses.

La consultation a porté sur les déchets concernant les habitants : les déchets ménagers. Elle comportait une dizaine de questions autour des gestes de prévention et de gestion des déchets que les habitants font déjà et ceux qu'ils seraient prêts à faire (en lien avec les orientations proposées dans les orientations du projet de PRPGD). Deux questions ouvertes ont permis de recueillir des avis ou commentaires plus personnalisés des répondants (1600 réponses à la question ouverte relative à la prévention et environ 1000 réponses sur la gestion).

Une première analyse de cette consultation a permis de renforcer plusieurs orientations du PRPGD. Une synthèse grand public a été restituée sur le site internet Région le 18 juillet 2019 ainsi que sur les réseaux sociaux le 29 juillet 2019 (annexe 1).

CONSULTATION POUR LE PROJET DE PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DES DÉCHETS HAUTS-DE-FRANCE

Une mobilisation significative...



...notamment des femmes



...sur l'ensemble du territoire.
(sur la base de 2163 répondants localisés)



Consultation des habitants réalisée du 5 au 29 avril 2019 sur le site www.hautsdefrance.fr
Traitement des réponses par l'Agence Hauts-de-France 2040

VOUS ÊTES DÉJÀ ENGAGÉS



Des pratiques de prévention des déchets bien installées :
- utiliser sacs et contenants réutilisables pour les courses,
- privilégier les produits locaux,
- éviter les produits jetables.

De nouvelles pratiques apparaissent :
- réutiliser ou réparer les produits,
- privilégier la location ou le prêt pour certains objets,
- s'engager dans une démarche « zéro déchet ».



*** DES GESTES DE TRI ANCRÉS DANS VOTRE QUOTIDIEN**



*** LA DÉCHÈTERIE UN LIEU INCOUVRABLE POUR MEUX GÉRER VOS DÉCHETS :**



VOUS SOUHAITEZ AGIR PLUS



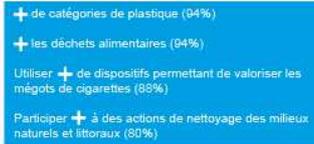
*** VOS ATTENTES :**

Pour changer les pratiques de consommation :
- lutter contre les emballages et suremballages
- développer la consigne
- utiliser ses propres contenants
- acheter en circuit court

Pour développer les lieux de proximité et faciliter le quotidien comme :
- les composts collectifs
- les repair cafés
- les points d'apport volontaire



*** VOUS ÊTES PRÊT À TRIER :**



*** ÊTRE MEUX INFORMÉ, POUR MEUX AGIR**
Pour sensibiliser et agir vous estimez que les actions les plus efficaces sont :

- Des ateliers dans les écoles ou au travail (62%)
- Des actions de ramassage collectifs (30%)
- Une application pour smartphone (26%)



* Les pourcentages ont été effectués sur la base des répondants aux questionnaires